ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 63798

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes du SNES relatives à l'avenir du dispositif emploi jeune. En effet, ils regrettent que sa validation professionnelle se limite à une année d'études pour cinq de travail et s'interrogent sur le devenir de ceux qui sortiront du dispositif en doutant de l'accompagnement personnalisé, sur lequel s'est engagé le Gouvernement, pour un ministère dont trop de personnels rencontrent d'importantes difficultés en matière de formation. En outre, concernant l'adaptation des conditions d'accès à la formation publique, nationale ou territoriale, ils souhaitent que cet engagement se concrétise par la mise en place de concours de recrutement spécifique, même si cela semble paradoxal au regard de la diminution du nombre de postes aux concours dans tous les corps de la fonction publique de l'éducation nationale depuis cinq ans. Aussi, il souhaiterait connaître sa volonté et les mesures concrètes qui seront mises en oeuvre dans ce secteur.

Données clés

Auteur : M. Franck Marlin
Circonscription : Essonne (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63798
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3920